

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL147

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

il est inséré un article ainsi rédigé :

« Jusqu'à la fin du régime transitoire de sortie instauré par la présente loi jusqu'au 30 décembre 2021, un projet de loi instituant un système universel de retraite et réhaussant l'âge de départ à la retraite est proscrite »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons l'abandon du projet de loi visant à instituer un "système universel de retraite" ainsi que toute autre réforme sur les retraites qui pourrait intervenir.

Le 3 avril 2020, sur le plateau de TF1, le premier ministre Philippe lançait : « Nous devons suspendre au maximum les désaccords. Le chef de l'Etat a demandé une union nationale. Il a annoncé la suspension d'un certain nombre de réformes qui n'ont plus lieu d'être dans la situation actuelle. » Mais Matignon refusait de commenter plus avant ce dossier, arguant se concentrer exclusivement à la gestion de la crise sanitaire et à la récession économique qui en découle. Le secrétaire d'Etat chargé des retraites, Laurent Pietraszewski, était devenu muet.

Rappelons que ce projet de loi a été approuvé, début mars, en première lecture à l'Assemblée nationale, avec l'aide de l'article 49.3 de la Constitution, afin d'imposer par la force un texte dénoncé par une majorité de français, et nous à leurs côtés. A raison, puisque la période que nous traversons a montré que les "régimes spéciaux" et autres agents publics tant fustigés et qualifiés de "privilegiés" par ce gouvernement sont en réalité ceux qui vont tourner les services publics essentiels : cheminots, gazières, électriciens, égoutiers, soignants, etc. D'autres secteurs, tels les agriculteurs à qui le gouvernement a refusé une retraite digne, sont également indispensables. Ce sont les mêmes personnes à qui le pouvoir en place refuse les primes exceptionnelles, les mesures de soutien face à la crise sociale.

La petite musique du "travailler plus pour relancer l'économie" s'est fait rapidement entendre du côté du Medef. La réforme des retraites est revenue petit à petit dans les médias jusqu'à ce que Macron ose officiellement annoncer son retour dans son allocution le 12 juillet dès que les conditions nsanitaires seront réunies !

Cet amendement est également l'occasion de souligner que nous sommes plus que jamais engagés pour la réduction du temps de travail dans la journée, dans la semaine et dans la vie. La bifurcation écologique doit commencer. Le covid19 met à nu les failles d'un système capitaliste qui n'a su générer autre chose que le chaos, de l'émergence du virus à son incapacité à y faire face. Travailler moins pour travailler tous, adossé à une revalorisation des salaires et des pensions et à une interrogation sur l'utilité sociale des métiers, doit être notre boussole.

Cette réforme ne doit pas être suspendue. Elle doit être abandonnée. Ce serait une preuve, de la part du gouvernement, de la compréhension réelle de ce que traversent nos compatriotes depuis un an et demi.